

HONORAIRES AGENCE

Exprimé en pourcentage (ou forfait) par tranches non cumulatives

Honoraires à la charge du vendeur

Prix de vente	Honoraires TTC
Au-delà de 500 000 €	5% du prix de vente
De 200 000 € à 499 999 €	6% du prix de vente
De 150 000 € à 199 999 €	7% du prix de vente
De 80 000 € à 149 999€	8% du prix de vente
Moins de 79 999 €	10% du prix de vente
Forfait parking	1 500 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Le 10 mars 2018

Taux de TVA en vigueur 20%

SARL 2PIMMO au capital de 5000€ - 23 avenue Maréchal Soult – 64100 Bayonne

Siret : 83376720500010 RCS Bayonne

Carte professionnelle CPI 64012017000022962 CCI de Bayonne

Commerce indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier